



MAISON D'ARRÊT DE ROUEN

S.P.S

affilié à la **FGF** Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANT(e)S

On vous avait prévenus !

Ce mercredi matin lors de la fouille d'un détenu à l'issue de son parloir, celui-ci a refusé de remettre les 100 grammes de résine de cannabis aux collègues puis s'est débattu blessant l'agent qui n'a pu reprendre son service d'après-midi.

Monsieur le Directeur, vous avez été prévenu le matin même par le responsable des parloirs du manque d'effectif. Vous augmentez d'un coté le nombre de visites aux parloirs et de l'autre, vous diminuez le nombre d'agents pour surveiller le secteur !!!

Le SPS ne cesse de vous alerter de la dangerosité de ne pas combler l'effectif de l'équipe parloir. De par son organisation " si il y en a une "... l'OMAP ne comble pas les postes de surveillants découverts sur la feuille de service, ou alors avec des surveillants encore positionnés en arrêt maladie, absents ou encore des agents planifiés sur deux postes.

Cette cabale contre les agents des parloirs perdure depuis 1 an. Monsieur le responsable de l'OMAP, par un mail destiné à l'ensemble des agents de Rouen en septembre, vous faisiez votre mea-culpa : en indiquant que vous aviez, depuis votre nomination, la tête dans le guidon.

Le SPS peut vous dire qu'un an après, en 2022, vous ne l'avez toujours pas relevée et qu'à force, Monsieur le Directeur, de lui coller à la roue, vous vous êtes pris dans ses rayons. Résultat de la course, encore un agent en moins.

Le SPS souhaite un prompt rétablissement au collègue agressé et félicite l'ensemble du personnel qui est intervenu.

Le bureau local, le 12/01/2022